



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

congé de maternité

Question écrite n° 3279

Texte de la question

Mme Bérengère Poletti attire l'attention de M. le ministre du travail, des relations sociales et de la solidarité sur la durée du congé maternité. En effet, selon une étude récente réalisée par la direction des études du ministère de la santé (DREP), une très large majorité des femmes (84 %) aimeraient que le congé maternité légal dure plus longtemps, même si plus d'un tiers d'entre elles sont conscientes que cette interruption aura un impact négatif sur leur carrière. D'ailleurs, dans les faits, les mères dépassent d'un mois en moyenne la durée légale du congé maternité. Aussi, il lui serait agréable de connaître la position du Gouvernement quant à la possibilité d'étendre la durée légale du congé maternité.

Données clés

Auteur : [Mme Bérengère Poletti](#)

Circonscription : Ardennes (1^{re} circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 3279

Rubrique : Femmes

Ministère interrogé : Travail, relations sociales et solidarité

Ministère attributaire : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 14 août 2007, page 5281

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)